



Comptabilité



Juridique



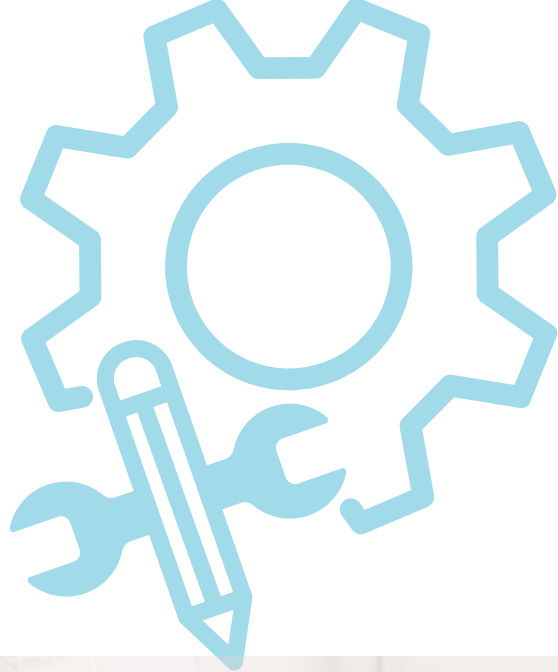
Gestion
employeur



Organiser un
événement associatif



Communication



Formations des bénévoles

**Septembre 2026
à juin 2027**

Le Centre Associatif Boris Vian propose un programme de formations gratuites à destination des bénévoles d'associations.

Le CABV vous propose un programme de formations avec différents formats



Les formations

On découvre les bases de la gestion associative à travers théorie et exercices pratiques.

🕒 2H à 3H en présentiel

👥 Adhérent·e·s du CABV *



Les ateliers pratiques en coworking

On se lance, on se met en route sur son projet avec le soutien d'une salariée du CABV

🕒 2H en présentiel (possibilité de venir sur un temps plus court)

👥 Adhérent·e·s du CABV *



Les webinaires

Un format court, en ligne, pour voir ou revoir les essentiels et répondre à vos questions.

🕒 30 minutes en visio

👥 Tout public



Temps d'informations / Rencontres

Rencontres et échanges avec des services de la ville de Vénissieux ou de l'Etat.

🕒 1H à 1H30 en présentiel

👥 Tout public

>>> *Tarif adhésion association 2026 : 40€ / individuel : 15€

Pour les conditions d'adhésion, nous contacter.



Sommaire

formations et ateliers



Comptabilité :

- La comptabilité de base d'une petite association "en partie simple".
- Les bases de la comptabilité d'engagement.
- Tenir sa comptabilité et monter son bilan.

Communication :

- Créer une affiche avec Canva - débutant.
- Créer une affiche avec Canva- niveau 2.
- Atelier pratique Canva.

Organiser un événement :

- Les bases pour organiser son événement associatif.
- Monter le budget prévisionnel de son action - niveau débutant.

Vie associative :

- Formalités administratives annuelles.

Ressources humaines :

- Les obligations des associations employeuses.



Comptabilité



En présentiel
3H

La comptabilité de base d'une petite association, (en partie) simple !

Vendredi 18 septembre de 14H à 17H.

Cette formation vous donnera les bases indispensables pour bien tenir les comptes de votre association :

- Classer les documents comptables, établir une facture et mettre en place les remboursements des frais bénévoles.
- Enregistrer ses dépenses et recettes dans un journal de banque chaque mois.
- Établir un compte de résultats, reflet de l'activité comptable de l'année écoulée.

Présentation et mise en pratique avec un exercice sur un outil de comptabilité proposé gratuitement par le CABV.

Formatrice : Valérie MAIRE - comptable au CABV.

➤ Public débutant sachant utiliser un ordinateur et les fonctions de base d'un logiciel tableur (excel ou calc).

Ce que les participants disent de nos formations

Formation Tenir sa comptabilité et monter son bilan : "contenu et méthodes pédagogiques très adaptées aux besoins"

Formation La comptabilité de base d'une petite association : " Super y a rien à dire ! Simple et efficace !





En présentiel
3H

Les bases de la comptabilité d'engagement

Vendredi 5 mars 2027 de 14h à 17h

Cette formation est destinée, plus particulièrement, aux trésoriers souhaitant établir les comptes de fin d'année ou les dirigeant.e.s souhaitant mieux comprendre les comptes de leur association.

Contenu de la séance :

- Les obligations légales.
- Différencier le compte de résultats (charges, produits, contributions volontaires) du bilan (actif, passif, amortissement).

Suite à cette séance, nous proposons aux bénévoles en charge de la comptabilité, 2 séances complémentaires pour enregistrer leur comptabilité et monter leur bilan de fin d'année à l'aide d'un fichier fourni par le CABV.

Formatrice : Valérie MAIRE - comptable au CABV

➤ Public débutant



En présentiel
3H

Tenir sa comptabilité et monter son bilan

Vendredi 12 **et** 19 mars 2027 de 14H à 17H.

2 séances pour apprendre à :

- Mettre en place une comptabilité adaptée aux associations.
- Enregistrer sa comptabilité.
- Monter son bilan de fin d'année.

Formatrice : Valérie MAIRE - comptable

➤ Les personnes tenant la comptabilité de leur association et ayant participé à la formation "les bases de la comptabilité d'engagement".



Communication



En présentiel
2.5H

Créer une affiche avec Canva - débutant

Vendredi 25 septembre 2026 de 14h à 16h30
ou jeudi 14 janvier 2027 de 14h à 16h30

Canva est un outil en ligne, gratuit, qui vous permet de concevoir facilement des supports de communication attractifs (affiches, tracts, présentations, ...).

Lors de cette formation vous découvrirez l'interface de création et apprendrez à utiliser les modèles prédéfinis et les outils fondamentaux.

Formatrice : Sylvie JIMENEZ MARTINAT - Accueil / secrétariat.

➤ La formation s'adresse à un public débutant sachant utiliser un ordinateur.



En présentiel
2.5H

Créer une affiche avec Canva - niveau 2

Vendredi 2 octobre 2026 de 14h à 16h30
ou jeudi 21 janvier 2027 de 14h à 16h30

Cette formation fait suite à la formation "créer son affiche avec Canva - débutant".

Lors de cette formation vous découvrirez des fonctions de design plus avancées,

Formatrice : Marie-Cécile FOUGERAT, chargée de projets au CABV.

➤ La formation s'adresse à un public débutant sachant utiliser les fonctions de base de Canva.



En présentiel
0,5 à 2H

Atelier pratique Canva

Vendredi 9 octobre 2026 de 14h à 16h
ou jeudi 28 janvier 2027 de 14h à 16h

Vous vous lancez dans la réalisation d'un support de communication pour votre association avec Canva et souhaitez être aidé ? Marie-Cécile et Sylvie sont là pour vous accompagner !

- Personnes ayant suivi la formation Canva ou sachant utilisé les fonctions de base de canva.



Organiser un événement



En présentiel
2H30

Les bases pour organiser son événement associatif

Vendredi 6 novembre 2026 de 14h à 16h30
ou jeudi 25 mars de 14h à 16h30

Vous allez organiser votre premier événement associatif et vous vous sentez un peu perdu ? Vous avez besoin de revoir les bases ? Cette formation est pour vous !

Au programme : les questions de base à se poser, les principales démarches administratives à réaliser, évaluer ses besoins, s'organiser et évaluer son action.

Formatrices : Caroline SEIDOU - directrice et Marie-Cécile FOUGERAT - chargée de projets au CABV



En présentiel
2H

Monter le budget prévisionnel de son action

Mardi 17 novembre 2026 de 14h à 16h
ou jeudi 1er avril 2027 de 14h à 16h

Le budget prévisionnel d'une action : les principes clés, les principaux types de dépenses et de recettes d'un événement et comment monter le budget prévisionnel de son action.

Formatrice : Marion GEORGES - chargée de projets au CABV

- Cette formation est destinée à un public débutant n'ayant jamais monté le budget prévisionnel d'une action ou devant revoir les bases.



Vie associative



En présentiel
2H

Formalités administratives annuelles

Jeudi 15 octobre de 14h à 16h
ou jeudi 4 février de 14h à 16h



- Les bilans annuels : objectifs et obligations légales, que mettre dans ses bilans,
- Préparer son assemblée générale (AG) : objectifs, les différents types d'AG, les éléments pour bien préparer son AG.
- Les éléments à conserver et les démarches à faire suite à l'assemblée générale.

Formatrices : Marion GEORGES et Marie-Cécile FOUGERAT - chargées de projet au CABV.



Ressources humaines



En présentiel
ou en visio
2H

Les obligations des associations employeuses

Vendredi 20 novembre 2026 de 14h à 16h
ou Mardi 8 juin 2027 de 18h à 20h en visio

Être employeur associatif implique de nombreuses obligations légales en matière de droit du travail et conventionnelles (conventions collectives), au même titre que n'importe quel autre employeur.

Cette formation vous permettra de faire le point sur les obligations légales de base (juridiques et administratives) indispensables pour assurer la bonne gestion de vos contrats salariés.

Formatrice : Valérie MAIRE - comptable au CABV.

➤ Dirigeant.e-s d'association souhaitant créer leur premier emploi, reprenant des fonctions employeurs ou souhaitant revoir les bases.

Ce que les participants disent de nos formations

Formation Les bases pour organiser un événement associatif : "Claire et complète pour démarrer l'organisation d'événements".

Formation Les obligations des associations employeuses : "Cette formation était très bien animée. Elle était complète, elle permettait de se rappeler plein de choses et/ou d'en apprendre."

Formation créer une affiche avec canva " Formation ludique et très bien accompagnée".



Formation Les obligations des associations employeuses : " très éclairante"



Sommaire

Webinaire 30 minutes pour comprendre

Communication :

- Les réseaux sociaux : données générales et informations clés avant de se lancer.

Juridiques :

- La loi 1901.
- Les statuts.
- Les démarches à faire à la préfecture.
- Le SIRET.

Vie associative :

- Les éléments clés du rapport d'activités.
- Les éléments clés de l'assemblée générale.



Webinaires communication



En visio
30 minutes

Les réseaux sociaux : données générales et informations clés avant de se lancer

Mardi 6 octobre de 12h à 12h30

Ce webinaire est destiné à vous apporter quelques éléments d'informations générales sur les usages des réseaux par les français, des données sur les principaux réseaux sociaux et d'ouvrir des pistes de réflexion sur l'intérêt d'utiliser ou non les réseaux dans son association.

Animé par Marie-Cécile FOUGERAT- chargée de projets au CABV.



Webinaires juridiques

Animés par Marion GEORGES - chargée de projets et Sylvie JIMENEZ MARTINAT - Accueil / secrétariat au CABV.



En visio
30 minutes

La loi 1901

Mardi 15 septembre 2026 de 12h à 12h30
ou Lundi 11 janvier 2027 de 18h à 18h30
(horaires 2027 à confirmer)

Que faut-il retenir ? Connaître les articles principaux.

La Loi 1901 est la base de fonctionnement pour les associations.

L'objectif du webinaire est de parcourir les principaux articles fondateurs de cette loi. Et à partir de là, savoir ce qu'il est obligatoire de mettre dans les statuts.



En visio
30 minutes

Les statuts

Jeudi 24 septembre 2026 de 12h à 12h30
ou Lundi 18 janvier 2027 de 18h à 18h30

Marion vous propose un webinaire pour faire le point sur les statuts, LE document qui régit le fonctionnement de votre association. Bien les rédiger et les réactualiser en fonction de la vie de son association sont essentiels !

Que représentent les statuts pour une association ? Quels articles sont obligatoires ? À quoi penser lorsqu'on rédige les statuts ?



En visio
30 minutes

Les démarches à faire auprès de la préfecture au cours de la vie de mon association

Jeudi 15 octobre 2026 de 12h à 12h30
ou Lundi 26 avril 2027 de 18h à 18h30
(horaires 2027 à confirmer)

Modification de statuts, nouveaux dirigeants, changement de siège social, comment déclarer mes changements ?



En visio
30 minutes

Le SIRET

Mardi 3 novembre 2026 de 12h30 à 13h
ou Lundi 1er mars 2027 de 18h à 18h30
(horaires 2027 à confirmer)



Vous devez, dans certains cas, demander l'immatriculation de l'association au répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene), géré par l'Insee.

Qu'est-ce que le numéro SIREN ? Quelle est la différence avec le numéro de SIRET ? Dans quel cas faire cette demande d'immatriculation ? Comment l'obtenir ?



Webinaires Vie associative



En visio
30 minutes

Les éléments clés du rapport d'activités

Mardi 1er décembre 2026 de 12h à 12h30
ou Lundi 24 mai 2027 de 18h à 18h30



Pourquoi faire un rapport d'activités ? Quelles informations transmettre ?

Animé par Marie-Cécile FOUGERAT- chargée de projets au CABV.



En visio
30 minutes

Les éléments clés de l'Assemblée Générale (AG) et du Procès-Verbal de l'AG.

Mardi 8 décembre 2026 de 12h à 12h30
ou Lundi 7 juin 2027 de 18h à 18h30
(horaires 2027 à confirmer)

Quand et comment faire son AG, quelles sont les obligations ? Quelles informations conservées et lesquelles transmettre ?

Animé par Marion GEORGES - chargée de projets et Sylvie JIMENEZ MARTINAT - Accueil / secrétariat au CABV.



Temps d'informations / Rencontres

En présentiel
1h30

Réunion d'informations sur les financements FDVA

Mardi 19 janvier 2027 de 10h à 12h

Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative est un dispositif financier de l'Etat dont l'objet est d'attribuer des subventions aux associations sur la formation des bénévoles et le financement global de l'activité ainsi que des projets innovants.

Animé par, Nicolas FAVELLIER, conseiller d'Éducation Populaire et de Jeunesse.

Modalités d'accès

Les formations et ateliers sont accessibles aux adhérent·e·s du CABV.
Les webinaires et les rencontres sont accessibles à tout public
Sur inscription, un mail de confirmation vous sera envoyé suite à votre demande d'inscription.

>>> *Tarif adhésion association 2026 : 40 euros / individuel : 15€

Les conditions d'adhésion sont accessibles sur notre site ou en nous contactant.

Informations pratiques

Lieu :



Centre associatif Boris Vian, 13 avenue Marcel Paul à Vénissieux.
Les webinaires ont lieu en visio.

Modalités pédagogiques et d'évaluation :



Apports théoriques et exercices pratiques.

Questionnaire d'évaluation.

Coût :



Les formations sont proposées gratuitement à nos adhérent·e·s.
Cependant chaque formation nécessite du temps de travail et d'investissement pour la préparation et l'animation de ces formations.

Il est donc demandé aux participant·e·s de respecter leur engagement d'inscription ou de prévenir en cas d'empêchement.
Dans le cas contraire, la personne ou l'association sera facturée de 10 euros.

Accessibilité :

Des questions sur l'accessibilité de la formation ? Vous avez des besoins d'aménagements particuliers ? Contactez-nous afin que nous échangions ensemble sur votre situation.

Informations et inscription :



contact@cabv.com



04 72 50 09 16



www.cabv.com

Septembre 2026

- > Mardi 15 septembre : la loi 1901
- > Vendredi 18 septembre : la comptabilité de base d'une petite association, (en partie) simple !
- > Jeudi 24 septembre : les statuts
- > Vendredi 25 septembre : créer une affiche avec Canva

Octobre 2026

- > Vendredi 2 octobre : créer une affiche avec Canva niveau 2
- > Mardi 6 octobre : les réseaux sociaux - données générales
- > Vendredi 9 octobre : atelier pratique Canva
- > jeudi 15 octobre : les démarches préfecture
- > jeudi 15 octobre : formalités administratives annuelles

Novembre 2026

- > Jeudi 3 novembre : le SIRET
- > Vendredi 6 novembre : les bases pour organiser son événement
- > Mardi 17 novembre : le budget prévisionnel de son action
- > Vendredi 20 novembre : les obligations des associations employeuses

Décembre 2026

- > Mardi 1er décembre : les éléments clés du rapport d'activités
- > Mardi 8 décembre : les éléments clés de l'Assemblée Générale

Janvier 2027

- > Lundi 11 janvier : la loi 1901 (horaires à confirmer)
- > Jeudi 14 janvier : créer une affiche avec Canva débutant
- > Lundi 18 janvier : les statuts
- > Mardi 19 janvier : réunion d'informations sur le Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA).
- > Jeudi 21 janvier : créer une affiche avec Canva - niveau 2
- > Jeudi 28 janvier : atelier pratique Canva

Février 2027

- > Jeudi 4 février : formalités administratives annuelles

Mars 2027

- > Lundi 1er mars : le SIRET (horaires à confirmer)
- > Vendredi 5 mars : les bases de la comptabilité d'engagement
- > Vendredi 12 et 19 mars : tenir sa comptabilité
- > Jeudi 25 mars : les bases pour organiser son événement

Avril 2027

- > Jeudi 1er avril : le budget prévisionnel de son action
- > Lundi 26 avril : les démarches préfecture (horaires à confirmer)

Mai / juin 2027

- > Lundi 24 mai : les éléments clés du rapport d'activités
- > Lundi 7 juin : les éléments clés de l'Assemblée Générale (horaires à confirmer)
- > Mardi 8 juin : les obligations des associations employeuses